



Résumé exécutif

Evaluation finale

Programme de coopération Guinée-
Belgique

2019-2023

Code Navision : PP GIN 2019-2023

COTA asbl

Date de remise du rapport final (Juillet 2024)

Résumé exécutif

1.1 Présentation de l'évaluation

Le programme de coopération bilatérale du gouvernement belge avec la Guinée est un engagement en faveur de la croissance économique durable et inclusive, prévu pour une durée de cinq ans et un budget substantiel de **45 millions d'euros**. L'**objectif du programme** de coopération bilatérale d'Enabel en Guinée est de contribuer à la croissance économique inclusive et durable, le développement humain et le respect des droits humains fondamentaux le long de l'axe Conakry-Kindia-Mamou, en alignement avec les priorités du gouvernement guinéen. Le programme vise à offrir à l'ensemble des populations ciblées des nouvelles opportunités d'insertion et d'émancipation socio-économique, tout en réduisant les inégalités.

L'**évaluation finale couvre la période de 2019-2023** qui marque la fin du programme de coopération et le début du nouveau programme qui conserve, en grande partie, les mêmes orientations stratégiques et porte sur les 3 axes d'intervention (Entreprena, She Decides, Capacita). Elle sert essentiellement la **finalité d'apprentissage stratégique** au sein d'Enabel et au niveau du partenaire guinéen, pour améliorer les pratiques de développement et les politiques de coopération. Elle vise à fournir d'une part une **compréhension globale** des effets du programme de coopération et à identifier des leçons au niveau stratégique pour orienter les futures initiatives de développement, et d'autre part, à fournir une **analyse approfondie** via la réalisation de **4 études de cas** pour répondre à des questionnements spécifiques utiles à la mise en œuvre du prochain programme.

Les **utilisateurs principaux** de l'évaluation sont ceux qui sont directement concernés par ses résultats, tels que les équipes de gestion du portefeuille Guinée-Belgique 2024-2027, les partenaires nationaux comme le Ministère du Plan et de la Coopération, ainsi qu'Enabel Bruxelles et la DGD. Ils utiliseront les conclusions pour ajuster leurs approches et stratégies. Les **utilisateurs secondaires**, comme les autres pays de coopération, les partenaires techniques locaux d'Enabel et les organismes de recherche, s'intéressent aux résultats de l'évaluation sans être directement affectés par eux, et les utiliseront pour enrichir leurs connaissances et travaux futurs. La **phase terrain** de la revue s'est déroulée du **22 janvier au 5 février 2024**, à **Conakry, Mamou et Kindia** pour rencontrer les parties prenantes, visiter les réalisations, collecter des données, établir des constats, trianguler les données primaires et secondaires et procéder à une analyse approfondie du programme. Les constats ont permis de tirer des conclusions sur la mise en œuvre et de formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles.

1.2 Constats

Présentation des scores par critères (3 sur lesquels le focus a été mis) et par interventions

	Critères		
Interventions	Efficacité	Impact	Durabilité
Entrepreneuriat Agricole	B	B	B
Entrepreneuriat Féminin	B	B	B
Entrepreneuriat Urbain	A	B	B
Economie Verte	B	B	B
Capacita	A	B	B
She Decides	A	B	B

Efficacité du programme

L'intervention **Entrepreneuriat Agricole (EA)** a été efficace pour améliorer l'accès au conseil technique et développer l'agroécologie, améliorer les rendements des filières ananas et pomme de terre et les revenus agricoles des producteurs et productrices. Cependant les retards importants sur les infrastructures ont impacté l'intervention et généré des risques pour les producteurs. Les outils financiers existant ont été renforcés ce qui a permis de renforcer l'entrepreneuriat agricole. Cependant les nouveaux outils financiers n'ont pas été à la hauteur des attentes.

L'intervention **Économie Verte (EV)** a développé une approche territoriale qui a permis une bonne mobilisation et concertation des acteurs locaux sur les enjeux environnementaux et d'économie verte. Les dynamiques économiques appuyées ont permis d'initier des processus, mais l'approche cluster a été insuffisante. Elle demande un travail de concertation plus important entre acteurs pour s'accorder sur les caractéristiques techniques, variétales, en fonction des produits transformés et processus technologiques utilisés et des marchés visés. La dynamique de filière reste à consolider et à préciser.

L'intervention **Entrepreneuriat Urbain (EU)** est efficace dans son ensemble avec pratiquement tous les indicateurs de résultats atteints. Son approche inclusive a permis d'atteindre plus de 40% d'entrepreneures femmes et 30% d'entrepreneurs ruraux.

L'intervention **Entrepreneuriat Féminin** a été mise en place en complémentarité des interventions EA et EU. La plupart des indicateurs de résultats ont été atteints, mais le mécanisme d'octroi des kits aux entrepreneurs et la subvention adossée au crédit ont connu des difficultés dans la mise en œuvre.

L'intervention **She Decides**, en dépit des conditions de mise en œuvre difficiles, a réussi à opérer des réorientations stratégiques qui ont permis d'atteindre les résultats initialement visés. Même si certaines réalisations majeures l'ont été en fin de projet, l'intervention a pu répondre aux différents défis rencontrés.

L'intervention **Capacita** a démontré une capacité de réponse aux besoins en renforcement de capacités des bénéficiaires et des partenaires des autres interventions du programme. En dépit du retard accusé au démarrage et des hésitations au cours de la première période de mise en œuvre, Capacita a finalement atteint un niveau de performance satisfaisant dans l'atteinte des résultats, et dans les délais. Cependant, la valeur ajoutée a été limitée en termes d'apports pour les autres projets, avec une faible démarche transversale avec les autres interventions du programme.

Impact du programme

Les améliorations techniques apportées par **EA** ont permis d'augmenter les revenus des producteurs et entrepreneurs concernés, d'accompagner le développement des entreprises agricoles de production et d'induire une amélioration des niveaux de vie avec un meilleur accès à la santé et l'éducation pour les enfants, et le renforcement de leur auto-estime. Cependant, la dynamique de filière a été plus réduite avec des effets encore limités sur les acteurs de la transformation. La dynamique territoriale a montré des effets très positifs pour la prise en compte des enjeux environnementaux, avec des actions concrètes de protection de sources, foyers améliorés, et des activités économiques plus durables, mais les retombées économiques de ces activités pour les populations locales, notamment les retombées du tourisme, ne sont pas encore visibles. **EU** a apporté une contribution importante à la création d'emplois en Guinée en soutenant la croissance des entreprises et en mettant en œuvre des approches pilotes pour accompagner la formation et l'insertion de jeunes recrues. Cependant, les effets auraient pu être accélérés en améliorant le lien entre ce qui relève du contexte urbain et ce qui relève du contexte rural. Le processus d'accompagnement des entrepreneurs entrepris par **EF** a créé chez les entrepreneurs plus de confiance en soi, un meilleur leadership et inculqué un esprit d'entrepreneuriat. Cependant, les changements constatés

auraient pu être plus importants si les clusters mis en place et les mises en relation entre producteurs et unités de transformation agro-alimentaires avaient vraiment fonctionnés.

She Decides a induit des changements positifs auprès des cibles en améliorant leur niveau de connaissance sur les sujets clés et en renforçant leur pouvoir d'agir. Elle a également œuvré à améliorer l'offre et la qualité des services dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive (SSR) et des Violences basées sur le Genre (VBG).

La synergie entre les différents acteurs laisse entrevoir des changements positifs dans la qualité de la réponse, notamment en matière de lutte contre certains types de VBG.

Les appuis apportés par **Capacita** ont permis la mise en place d'une dynamique de renforcement des compétences individuelles des ressources humaines, d'acquisition de savoirs porteurs de changements dans les modes d'organisation du travail au sein des structures renforcées comme dans la qualité des services à leurs usagers.

Durabilité du programme

Le programme a permis aux producteurs et productrices d'expérimenter des innovations, d'échanger entre eux, ce qui a favorisé leur appropriation des techniques durables et la pérennité des changements. Les organisations partenaires et les services techniques ont été impliqués et pourront poursuivre l'encadrement des producteurs. Cependant, la diminution annoncée et constatée de la ressource en eau avec le changement climatique reste une menace. **EV** a facilité l'expérimentation et les échanges entre producteurs et productrices sur l'agroécologie et les initiatives d'économie verte, ce qui favorise l'appropriation de techniques durables et la pérennité des changements.

La mobilisation des acteurs locaux privés et publics est aussi un gage de durabilité. Cependant, le conflit foncier en cours sur l'Écolodge est un risque qui pèse sur la durabilité. La durabilité d'**EU** est soutenue grâce à l'implication des structures gouvernementales et locales dans la mise en œuvre et le suivi des activités. En plus, une transformation structurelle a été opérée avec l'amélioration de l'environnement des affaires et la création d'un cadre propice au développement de l'entrepreneuriat. **EF** a renforcé le suivi par les comités techniques et s'est investie dans le transfert de compétences aux acteurs institutionnels via le renforcement de leurs capacités opérationnelles et managériales afin qu'ils assurent de façon plus impactante leurs rôles régaliens.

En impliquant dès le départ les autorités nationales et locales des secteurs concernés par l'intervention dans la mise en œuvre et le suivi des activités, **She Decides** a posé les bases indispensables à l'appropriation et à la durabilité de l'intervention. Néanmoins, les actions doivent être consolidées pour inscrire durablement dans les pratiques des acteurs clés les approches et les stratégies développées.

La mise en œuvre de **Capacita** a permis de poser de bonnes bases pour la durabilité des actions de renforcement des capacités, à travers la certification, le renforcement institutionnel des structures touchées, la démarche de co-construction avec les acteurs, les formations par les pairs, la formation de formateurs locaux. Cependant, la capacité de répliquabilité autonome des actions demeure une préoccupation.

Complémentarités et synergies

La recherche de synergies et de complémentarité s'est posée avec la double exigence de la recherche de la performance globale du programme et de celle du renforcement réciproque des différentes interventions, en termes de plus-value et de valeur ajoutée spécifique à chaque pilier, ainsi que d'orientation stratégique et de ciblage thématique spécifiques des projets des autres bailleurs.

Les contraintes liées à l'opérationnalisation des différentes interventions, ainsi que la pression mise sur les équipes pour l'atteinte des résultats ont fortement limité le temps dédié à la réflexion stratégique, à la concertation et aux collaborations internes entre équipes pour établir les bases et définir les différentes options et possibilités de synergies. Les réflexions menées ont permis de mieux cerner les synergies et complémentarités possibles, d'aller vers une approche plus pragmatique de développement de relations de travail au sein des équipes opérationnelles et d'identifier des convergence/axes/modalités pratiques.

Cette réflexion a notamment permis de renforcer les collaborations entre EF et She Decides, entre EA, EF et EU, et avec les interventions d'autres bailleurs.

Qualité du partenariat

La structure de la gouvernance du programme s'est organisée à travers un niveau stratégique, via le Comité de pilotage et un niveau opérationnel/local, via le Comité régional de concertation (Conakry, Kindia, Mamou), présidés par le partenaire guinéen. En dépit des aléas de l'évolution du contexte, les comités de pilotage et les comités techniques ont été régulièrement organisés. Au-delà des mécanismes et des cadres formels de pilotage et de suivi permettant des échanges réguliers sur les avancées du programme par composante, la gouvernance de l'intervention passe également par le dialogue politique et la dynamique partenariale entre la Belgique et la Guinée.

Le programme a été caractérisé par la volonté affirmée d'Enabel de cultiver une relation partenariale de qualité avec son homologue guinéen, basée sur la responsabilité partagée et un dialogue politique continu au sein des instances de gouvernance du programme. Les équipes opérationnelles ont également œuvré en interne pour promouvoir une vision commune et un sentiment d'appartenance à la culture et aux valeurs d'Enabel.

De plus, les équipes d'Enabel se sont engagées à faire adhérer leurs partenaires guinéens, tant nationaux que locaux, à cette vision collective.

L'évaluation a noté la faiblesse de la partie guinéenne dans la qualité de la réponse et de la contribution à ce nécessaire dialogue. Cette faiblesse traduit une des dimensions de la fragilité du pays, mais elle aussi marquée par le manque de continuité et de permanence des interlocuteurs dans certains ministères, ainsi que la difficulté pour eux de sortir d'une « posture attentiste » vis-à-vis de l'appui. Le niveau et du la qualité dialogue interinstitutionnel belge (Enabel et Ambassade de Belgique en Guinée), doivent également être renforcés.

Lors des échanges avec les acteurs belges, la mission a relevé que le niveau et la qualité du dialogue inter-belge (Enabel et Ambassade de Belgique en Guinée), mériteraient également d'être renforcés. Ce dialogue devrait non seulement porter sur des aspects stratégiques afin de suivre, alimenter et entretenir le dialogue avec la partie guinéenne, mais également porter sur une dimension plus opérationnelle (réunions conjointes, missions conjointes de terrain, réalisation d'études, etc.).

Approche de renforcement des capacités

Le renforcement des capacités des institutions et des acteurs guinéens, en lien avec la situation de fragilité de la Guinée a demeuré une préoccupation constante en raison de ses conséquences sur la mise en œuvre du programme, mais surtout de sa faible prise en compte dans les pratiques. Le besoin de renforcement des capacités des ressources humaines constitue un enjeu de développement majeur en Guinée. Le renforcement des capacités est apparu comme une dimension transversale commune à toutes les axes d'intervention du programme, mais également comme un axe d'intervention à part entière à travers le pilier Capacita.

L'intervention Capacita a répondu à un réel besoin de renforcement de capacités individuelles et institutionnelles. A la suite des efforts de mise en œuvre des recommandations de la revue à mi-parcours (MTR), Capacita a progressivement évolué de l'attitude « attentiste » basée sur la demande des bénéficiaires (approche guichet) vers une démarche plus volontariste, proactive. Cette évolution s'est manifestée à travers la posture de l'équipe de mise en œuvre dans la prise d'initiatives vers les bénéficiaires en leur proposant son appui (approche par l'offre) plutôt que de répondre à des demandes formulées qui n'arrivent pas (approche par la demande).

Complémentarité des financements tiers

Les 6 interventions du programme de coopération bilatérale sont complétées par des actions exécutées par Enabel avec un financement de l'Union européenne (Sanita-villes propres et Integra). EF et Integra ont ainsi collaboré dans le cadre des infrastructures, la structuration de la coopérative des teinturières, le renforcement des capacités techniques de bénéficiaires d'EF, ainsi que dans les champs écoles paysans à Mamou, Dalaba et Pita. L'expérience de Sanita-villes propres a inspiré EF en termes de collaboration avec les communes et a facilité l'établissement de l'accord de partenariat avec la mairie de Manéah.

EA/EV et Sanita-villes propres ont collaboré pour un passage à l'échelle dans la fabrication et la diffusion de compost. EA et Integra ont collaboré dans le cadre de la participation des jeunes appuyés par Integra à la construction d'ouvrages pour EA. Avec Capacita, l'intervention a mis à disposition une experte sectorielle qui joue le rôle de point focal du programme Entreprena.

Prise en compte transversale du genre

Enabel a travaillé à sa **mise en cohérence avec les priorités et politiques nationales pour les droits des femmes et l'égalité de genre en Guinée et avec d'autres programmes.** La stratégie genre d'Enabel 2019-2023 repose sur une approche basée sur l'empowerment des femmes et la promotion de l'égalité entre femmes et hommes ; à ces deux principes, se rajoute une approche fondée sur les droits humains, en lien étroit avec le principe d'égalité des genres et sur laquelle l'organisation fonde ses actions.

L'intégration et la prise en compte des filles/femmes et de leurs spécificités et vulnérabilités a été une préoccupation permanente d'Enabel dans le cadre du programme. Le programme a apporté des réponses spécifiques, notamment à travers She Decides et l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes.

La synergie particulièrement recherchée entre ces deux interventions et avec les autres, visait à créer les conditions nécessaires pour favoriser au maximum la participation et l'inclusion socio-économique des femmes et des jeunes, dans la mesure où la capacité à exercer ses droits sexuels et reproductifs et la capacité à déployer des initiatives entrepreneuriales sont liées. Cependant, l'existence de ces deux interventions n'est pas le gage que les problèmes de genre sont suffisamment traités dans le programme tant que toutes ces interventions ne s'attaquent pas aux causes profondes des inégalités de genre dans la société guinéenne.

Toutes les interventions ont pris en compte les enjeux de genre avec des résultats et effets notables. She Decides, à travers l'information et l'éducation, l'autonomisation des femmes et des jeunes filles, le renforcement de leurs capacités à exercer leurs droits sexuels et reproductifs et la libération de leur parole autour des violences. L'intervention promeut l'égalité hommes - femmes et le droit à une vie sexuelle et reproductive satisfaisante et sécurisée. She Decides a également ciblé les hommes via des sensibilisations de masse sur les VBG et les droits des femmes.

Capacita a mis l'accent sur la nécessité d'avoir une représentation plus importante des femmes dans les formations. Entreprena a également pris en compte les enjeux de genre, en développant une intervention spécifique (EF), avec une stratégie focalisée sur les activités et nouvelles opportunités économiques spécifiques pour les femmes, prenant en compte leurs besoins particuliers et s'efforçant à atténuer les freins et obstacles

spécifiques auxquels elles sont confrontées quotidiennement en milieu rural et urbain. Les enjeux de genre ont été des préoccupations de l'ensemble des partenaires d'exécution d'EA qui ont veillé à mener des activités avec et pour les productrices/entrepreneures. L'ensemble de **ces préoccupations ont permis d'obtenir des avancées notables et visibles auprès des bénéficiaires des interventions.**

Prise en compte transversale de l'environnement

Entreprena a pris en compte les enjeux environnementaux dans l'intervention EA et EV en développant des activités agroécologiques pour promouvoir des pratiques agricoles plus durables et respectueuses de l'environnement. Les divers projets des partenaires de mise en œuvre de EA ont accompagné les producteurs pour diminuer leur utilisation d'engrais minéraux de synthèse et augmenter les apports de fertilisation organique et pour réduire les pesticides en faveur de bio-insecticides. L'appropriation et la diffusion de ces pratiques plus durable est en cours. La sensibilisation et formation pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et l'Ingénierie Sociale avec les Associations des Usagers de l'Eau (AUE) a permis d'aborder les enjeux de protection de la ressource eau dans les Aménagement hydro-agricole (AHA), promouvoir les pratiques responsables pour une utilisation efficace de la ressource eau, et la lutte contre les pertes et gaspillages dans les systèmes irrigués. Diverses actions prioritaires ont été identifiées pour la protection des bassins versants contre l'érosion, la reforestation, la protection des sources, la protection des périmètres avec des barrières vives, la lutte contre la pollution des eaux souterraines.

La prise en compte des enjeux environnementaux dans le volet Entreprena s'est renforcée avec la création de l'intervention EV qui a permis d'animer des concertations entre divers acteurs concernés par les zones touristiques du Mont Gangan, à partir d'une approche territoriale, pour définir une vision de développement durable du territoire. Au niveau des entrepreneures, l'accompagnement non financier qu'ils et elles ont reçu s'est centré sur l'élaboration de leurs business plan et sur certaines formations qui ont intégré parfois les enjeux environnementaux. Au niveau des accompagnement financiers, les produits proposés par les Institutions de Micro-Finances (IMF) n'ont pas intégré directement les enjeux environnementaux dans les règlements et il n'y a pas de produits de « finance verte ».

Capacita n'a pas développé d'actions spécifiques en lien avec les enjeux environnementaux au niveau national. Elle a cependant accompagné et soutenu la réalisation des plusieurs études visant la protection de l'environnement. Au niveau de She Decides, il n'y a pas eu d'action spécifique en matière d'environnement et de prise en compte du changement climatique.

1.3 Conclusions

Le programme d'Enabel s'est avéré **équilibré dans sa double approche sectorielle et territoriale**. La formulation et la planification du programme se sont avérées très ambitieuses, au regard notamment de la jeunesse du partenariat entre Enabel et la Guinée, de la fragilité multidimensionnelle du pays, du caractère erratique du contexte institutionnel et de la faiblesse des ressources humaines. Cependant, le programme a veillé à répondre à des besoins réels, préalablement identifiés et partagés avec les acteurs impliqués. Il a par ailleurs bien ciblé les secteurs et filières porteurs, en recherchant la cohérence du territoire d'intervention. La cohérence et l'alignement du programme avec les priorités du gouvernement guinéen dans les différents domaines d'intervention ont par ailleurs fait l'objet d'une attention particulière lors de la formulation.

La démarche de co-construction du partenariat et des parcours d'accompagnement avec les partenaires stratégiques et opérationnels a permis d'apporter des appuis « sur mesure » répondant aux réels besoins des groupes cibles, de mieux impacter le développement des entreprises, de renforcer les institutions et d'animer des dynamiques territoriales.

Les équipes ont investi du temps pour **la construction d'une vision/dynamique/esprit Enabel et d'une relation partenariale avec les autorités guinéennes**, à travers les institutions partenaires au niveau national et décentralisé, même si, lors de la formulation, les modalités de gestion du programme n'ont pas été suffisamment discutées avec le partenaire guinéen, ce qui a rendu les débuts du partenariat difficile, long à construire, avec de nombreux défis à relever.

La qualité de cette relation partenariale a été essentielle à la performance du programme et les prémices de l'adhésion de la partie guinéenne sont perceptibles à la fin du programme, même s'il s'avère nécessaire pour Enabel de responsabiliser et d'orienter le partenaire guinéen sur un dialogue politique de qualité, fondé sur le partage d'une réflexion et d'une stratégie commune sur les vrais enjeux du programme.

Enabel a beaucoup misé sur **la qualité de ses ressources humaines qui a contribué, en grande partie, à la performance du programme**. Cette exigence s'est traduite par une volonté d'apprentissage des équipes opérationnelles, même si la mobilité des mêmes RH vers la fin du programme s'est avérée une perte importante en termes d'expérience et de compétences acquises au sein d'Enabel qui pourrait entraîner une perte de mémoire institutionnelle et de réflexion stratégique.

La situation de fragilité du pays bien qu'identifiée dès la formulation, n'a pas été suffisamment prise en considération dans l'identification des résultats à atteindre, la détermination des fortes ambitions des interventions et la mesure des risques. Les efforts entrepris par Enabel pour une gestion proactive de ces risques sont à noter, mais ont été entravés par les nombreux imprévus. Cette fragilité multidimensionnelle se présente paradoxalement comme une opportunité : elle justifie la pertinence du programme et représente un cas d'école et une opportunité d'apprentissage pour Enabel qui intervient par ailleurs dans d'autres pays fragiles. C'est dans cette situation de fragilité des acteurs et des ressources humaines que le renforcement de capacités, initié dans l'intervention Capacita, a encore plus de sens en Guinée que dans un autre contexte.

1.4 Recommandations

Etude de cas Agroécologie

#	Recommandations
1	Promotion de l'agroécologie : Mener des campagnes de communication pour promouvoir l'agriculture agroécologique en montrant qu'elle est moderne, efficace et bénéfique pour la santé et le territoire, en utilisant divers médias et influenceurs. (Enabel-Stratégique-Priorité A)
2	Sensibilisation des jeunes : Renforcer la sensibilisation des jeunes sur la préservation de l'environnement, la nutrition et la sécurité alimentaire à travers des activités éducatives dans les écoles, incluant des projets de jardinage agroécologique et des concours pour stimuler l'intérêt. (Enabel-Stratégique-Priorité A)
3	Production de biofertilisants locaux : Soutenir et encourager la production locale de biofertilisants de qualité, en analysant et améliorant les processus, tout en appuyant les OP et les entrepreneurs impliqués dans cette filière. (Enabel Guinée et opérateurs- Stratégique-Priorité A)
4	Gestion durable des ressources en eau : Renforcer les initiatives de concertation territoriale pour une gestion durable des ressources en eau, en élaborant des normes locales et en expérimentant des techniques pour une utilisation plus économe de l'eau. (Enabel Guinée et opérateurs - Stratégique-Priorité A)
5	Développement du petit élevage : Soutenir le développement du petit élevage et de l'élevage bovin à petite échelle pour fournir de la fumure animale pour le compost, en finançant des infrastructures adéquates et des systèmes d'alimentation et de pâturage améliorés. (Enabel Guinée et opérateurs - Stratégique-Priorité B)
6	Innovations post-récolte : Soutenir le développement d'innovations technologiques pour les maillons post-récolte, y compris l'utilisation d'énergies renouvelables et de technologies adaptées, en formant et accompagnant les jeunes et les artisans locaux. (Enabel Guinée et opérateurs - Stratégique-Priorité B)
7	Filières biologiques : Accompagner la structuration des filières de production et transformation biologique avec des prix rémunérateurs, en facilitant les contacts entre acheteurs et producteurs et en mettant en place des systèmes de contrôle qualité et de certification. (Enabel Guinée et opérateurs – Opérationnelle – Priorité A)
8	Promotion de l'agroécologie : Continuer à promouvoir l'agroécologie à travers des projets d'expérimentation et d'échanges de pratiques entre producteurs pour adapter les innovations à leur milieu. (Enabel Guinée et opérateurs - Stratégique-Priorité A)
9	Partage des apprentissages : Renforcer les mécanismes de partage des apprentissages et de co-construction des connaissances sur l'agroécologie et la gestion durable des ressources, via des réseaux d'échanges à Kindia et Mamou. (Enabel Guinée et opérateurs - Opérationnelle – Priorité B)

10	Implication des femmes : Assurer l'implication active des femmes dans les décisions et priorisations des programmes agroécologiques, en finançant des projets qui soutiennent leurs expérimentations et activités agroécologiques. (Enabel Guinée et opérateurs - Stratégique-Priorité A)
11	Implication des acteurs institutionnels, de la recherche et de la formation : Renforcer l'implication des acteurs institutionnels, de la recherche et de la formation pour accompagner les changements de pratiques agroécologiques. Cela inclut le renforcement des capacités des services déconcentrés, le développement de liens avec les paysans relais, et l'implication accrue de la recherche dans des expérimentations in situ avec une mesure de la résilience en plus de la productivité. (Enabel Guinée et opérateurs - Stratégique-Priorité A)
12	Sécurisation de l'accès au foncier : Mieux comprendre la situation du foncier pour améliorer les conditions de bail rural et sécuriser l'accès au foncier des producteurs locataires sur le moyen ou long terme. Cela implique la réalisation d'une étude sur la situation agraire, le développement d'actions de concertation avec les acteurs locaux, et la mise en place ou le renforcement de systèmes de gestion des conflits fonciers. (Enabel Guinée et opérateurs - Stratégique-Priorité B)
13	Promotion de l'agroécologie dans les politiques nationales : Renforcer le dialogue politique pour promouvoir l'agroécologie dans les politiques nationales, inciter au développement des filières biologiques, et intégrer l'agroécologie dans l'agenda des communes et des intercommunalités. Cela comprend le renforcement des capacités de plaidoyer des organisations paysannes et le financement d'actions de plaidoyer pour soutenir les initiatives agroécologiques. (Enabel Guinée, Enabel Bruxelles et opérateurs - Stratégique-Priorité A)



Etude de cas Entrepreneuriat

#	Recommandations
1	Élaboration d'un manuel de procédure inclusif : Élaborer et finaliser dès le démarrage des mécanismes de financement un manuel de procédure inclusif, définissant clairement les rôles et responsabilités de chaque partie prenante. (Enabel, opérateurs - Opérationnelle – Priorité B)
2	Reconduction du fonds de garantie et négociation des taux d'intérêt : Reconduire le fonds de garantie sur une durée prolongée et assister la Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPFD) dans la négociation des taux d'intérêt du (dépôt à terme) DAT et du levier. (Enabel - Stratégique-Priorité B)
3	Renforcement des capacités de la FPFD : Renforcer les capacités de la FPFD pour une meilleure identification des bénéficiaires de crédits et un recouvrement amélioré des créances. (Enabel - Opérationnelle – Priorité B))
4	Développement de nouveaux crédits liés aux équipements agricoles : Reconduire le mécanisme de subvention adossée au crédit pour les équipements comme les motopompes et les motoculteurs, en partenariat avec les IMF, entrepreneurs et fournisseurs d'équipements. (Enabel et partenaires - Stratégique-Priorité B)
5	Renforcement des capacités des GFEC : Renforcer les capacités des membres des groupement féminin d'épargne et de crédit (GFEC) sur les pratiques de production maraîchère, la transformation artisanale et la recherche de marchés. (Enabel - Opérationnelle – Priorité A)
6	Mise en relation entre femmes entrepreneurs des GFEC et IMF : Initiatives de mise en relation entre femmes entrepreneurs des GFEC et les IMF. (Enabel - Opérationnelle – Priorité C)
7	Formation en éducation financière : Renforcer directement les organisations de producteurs et les entrepreneurs dans la maîtrise des conditions bancaires et la négociation financière, particulièrement pour ceux déjà en lien avec les institutions financières. (Enabel - Opérationnelle – Priorité A)
8	Suivi de l'application des produits financiers : Assurer le suivi auprès des IMF pour une application effective des produits financiers développés et des outils d'analyse de crédit, en particulier pour CRG et Finadev. (Enabel et État - Opérationnelle – Priorité A)
9	Orientation des subventions vers l'agroécologie et la création d'emplois : Orienter les subventions aux entreprises vers l'amélioration de l'offre de produits, la création d'emplois décents et l'adoption de pratiques agroécologiques. (Enabel - Stratégique-Priorité C)
10	Sessions de partage d'expériences : Instituer des sessions de partage d'expériences entre opérateurs pour harmoniser la compréhension des procédures Enabel et favoriser l'opérationnalisation des projets. (Enabel - Opérationnelle – Priorité A)

Etude de cas Genre

#	Recommandations
1	Mise en place d'un système de référencement vers les services de soins et de soutien : Mettre en place un système de référencement vers différents services de soins, appui psychologique, social, juridique, judiciaire, etc. (Enabel, MPFEPV, Plateformes locales de coordination des VBG) (Enabel, MPFEPV, Plateformes locales de coordination des VBG- Opérationnelle – Priorité A)
2	Élargissement des thématiques de brainstorming et sensibilisation : Élargir les thématiques des sessions de brainstorming à d'autres sujets de santé sexuelle et reproductive (SSR) et doter les animateurs d'outils de sensibilisation comme des boîtes à images et des échantillons de produits contraceptifs. (Enabel - Opérationnelle – Priorité B)
3	Promotion des outils numériques Kouyé et Hello Ado : Faire la promotion des outils numériques Kouyé et Hello Ado lors des séances de brainstorming des CT et renforcer les liens avec les autres activités SSR/VBG de l'intervention. (Enabel - Opérationnelle – Priorité B)
4	Instauration de séances de régulation/debriefing psychologique : Mettre en place des séances de régulation/debriefing psychologique pour les équipes impliquées dans la mise en œuvre des CT. (Enabel - Opérationnelle – Priorité A)
5	Extension des séances de Conversations Transformatrices (CT) à d'autres catégories de population : Étendre les séances de CT à d'autres catégories de population et à d'autres établissements scolaires pour accroître l'impact d'Enabel sur les questions de SSR et VBG en Guinée. (Enabel, MPFEPV et OSC partenaires - Opérationnelle – Priorité B)
6	Formation de formateurs nationaux et pairs éducateurs : Former des formateurs nationaux issus des administrations concernées et des pairs éducateurs de la communauté sur l'approche des CT. (Enabel, MPFEPV, Partenaires, OSC - Opérationnelle – Priorité A)
7	Évaluation des effets psychologiques du programme CT : Évaluer auprès des bénéficiaires les effets psychologiques du programme de CT et produire un article scientifique. (Enabel - Opérationnelle – Priorité A)
8	Identification d'espaces adaptés pour les séances : Identifier en amont des séances des salles ou espaces adaptés et accessibles. (Enabel, Partenaires de mise en œuvre - Opérationnelle – Priorité A)
9	Mise en place d'un système de suivi évaluation robuste : Mettre en place un système de suivi-évaluation pour la remontée de données fiables. Faire signer un engagement aux organisations contractant avec Enabel pour garantir un bon traitement des équipes terrain. (Enabel, Partenaires de mise en œuvre - Opérationnelle – Priorité A)

Etude de cas infrastructures

#	Recommandations
1	Impliquer davantage le Bureau Technique du Génie rural (BTGR) dans le choix des périmètres agricoles : Impliquer le BTGR dans le choix des périmètres agricoles à aménager pour prendre en compte les besoins des usagers. (Enabel Guinée & BTGR - Opérationnelle – Priorité A)
2	Revoir les contrats avec les entreprises d'exécution : Revoir les contrats avec les entreprises dont les chantiers ne sont pas encore terminés pour finaliser les travaux. Impliquer le BTGR et autres services techniques dans le suivi et le contrôle de l'exécution des travaux. (Enabel Guinée & Entreprises & BTGR - Opérationnelle – Priorité A)
3	Alléger les conditions d'octroi et d'exécution des marchés de travaux : Simplifier les conditions d'octroi et d'exécution des marchés de travaux confiés aux entreprises locales ou envisager des modalités de paiement échelonné pour minimiser les retards. (Enabel Guinée - Stratégique– Priorité A)
4	Améliorer l'implication des bénéficiaires dans le choix des priorités : Renforcer l'implication des bénéficiaires dans le choix des priorités en matière d'aménagements hydroagricoles et autres infrastructures. Transférer des compétences aux bénéficiaires pour la planification communautaire participative, la réparation et la maintenance des infrastructures. (Enabel Guinée & Fatières - Stratégique– Priorité A)
5	Alphabétiser davantage les femmes au sein des OP : Alphabétiser davantage les femmes pour renforcer leur affirmation au sein des organisations paysannes et des communautés. (Fatières comme FEPAF – BG, FPDF, UGAS - Opérationnelle – Priorité D)
6	Renforcer la sensibilisation sur les effets du changement climatique : Sensibiliser davantage les membres des organisations paysannes sur les effets du changement climatique. (Fatières comme FEPAF – BG, FPDF, UGAS - Opérationnelle – Priorité A)
7	Encourager l'utilisation des poubelles et le tri des ordures : Encourager les organisations paysannes à utiliser des poubelles et à faire le tri des ordures dans les périmètres de travail. (Enabel & Fatières - Opérationnelle – Priorité A)
8	Supprimer le dépotoir d'ordures près de la chambre froide : Supprimer le dépotoir d'ordures près de la chambre froide du PK 36 pour préserver l'environnement et la santé des usagers. (Élus/autorités locales de Manéah - Opérationnelle – Priorité A)
9	Mettre en place un processus de sécurisation des sites : Veiller à ce que le processus de mise à disposition et de sécurisation des sites soit consensuel et soutenu par des documents légaux. (Autorités locales et élus - Opérationnelle – Priorité A)
10	Accorder une dérogation pour terminer les chantiers du programme 2019-2023 : Obtenir une dérogation pour Enabel afin de terminer les chantiers engagés dans le cadre du programme 2019-2023. (Bailleur – Stratégique – Priorité A)